POLITIQUE
Protection des renseignements personnels (externe)

Introduction

La présente politique de protection des renseignements personnels (la **« Politique »**) régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels, enregistrés sous quelque forme que ce soit, concernant un Individu, tel que défini ci-dessous, par Bouthillette Parizeau (la **« Société »**) et s'applique à la Société et à chacun de ses employés.

Conformité avec la Loi

La Société se conformera pleinement à l'ensemble de la législation applicable en matière de protection de la vie privée[1] (la **« Législation applicable »**). En cas de divergence entre cette législation et la présente Politique, la législation prévaudra et la Société prendra les mesures nécessaires pour en assurer le respect.

Définitions

Aux fins de la présente Politique :

« Individu » ou **« Individus »** signifie toute personne qui fournit à la Société des renseignements personnels sans être liée contractuellement à la Société par l'entremise d'un contrat de travail, d'un contrat de service ou autrement.

« Renseignement personnel » signifie tout renseignement concernant un Individu identifiable, autre que le titre professionnel ou les coordonnées professionnelles lorsqu'il est utilisé ou divulgué à des fins de communication commerciale. Les Renseignements personnels qui sont recueillis par la Société, conformément aux lois applicables, comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants, le cas échéant :

- Nom, adresse et numéro de téléphone du domicile;
- Date de naissance, sexe, nationalité, citoyenneté, état civil et familial et langue(s) parlée(s);
- Photographies et vidéos;
- Les données biométriques requises pour vérifier l'identité d'un Individu à des fins de sécurité ou de conformité aux exigences de la santé publique;
- Toute autre information qu'un Individu fournit volontairement et dont l'utilisation et la rétention sont nécessaires aux fins des activités de la Société.

Les Renseignements personnels ne comprennent pas les informations qui ne peuvent pas être reliées à un Individu identifiable ou les informations qui sont accessibles au public, tels que définis par les lois applicables.

[1] La Législation applicable correspond aux lois suivantes, suivant le territoire où ces dernières trouvent application en matière de protection des renseignements personnels : pour le Québec, la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé,* RLRQ c P-39.1 (tel qu'amendée par la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, LQ 2021, c 25); pour l'Ontario, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, LC 2000, c 5; pour l'Alberta, le *Personal Information Protection Act*, SA 2003, c P-6.5; et pour la Colombie-Britannique, le *Personal Information Protection Act*, SBC 2003, c 63.

Responsable de la protection de la vie privée

La Société a désigné un Responsable de la protection de la vie privée qui est chargé de veiller au respect de la présente Politique. Si vous avez des questions concernant (a) l'accès aux renseignements personnels ou leur rectification; (b) la collecte, l'utilisation, la gestion ou la divulgation de renseignements personnels par la Société; ou (c) la présente Politique, vous pouvez contacter notre Responsable de la protection de la vie privée en envoyant un courriel à priv@bpa.ca. Toutes les personnes sont encouragées à signaler au Responsable de la protection de la vie privée toute violation de la présente Politique.

Collecte, utilisation et divulgation des Renseignements personnels

Objet de la collecte des Renseignements personnels

La Société utilise les Renseignements personnels des Individus à différentes fins reliées à ses activités. Ces fins comprennent, sans s'y limiter, les suivantes, lorsqu'applicables :

- Réaliser les objectifs pour lesquels les Renseignements personnels ont été fournis;
- Permettre de dépister les risques et les fraudes potentiels;
- Compiler des registres;
- Garantir la sécurité des secrets commerciaux ou autres informations exclusives détenues par la Société;
- Respecter les exigences légales en matière de tenue de dossiers;
- Réduire les risques de violation des droits d'auteur ou de diffamation par les particuliers par le biais de l'utilisation d'Internet;
- Se conformer aux mandats ou autres demandes officielles des autorités légales;
- Se conformer aux ordonnances d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation pour une procédure donnée (par exemple, une citation à comparaître ou une ordonnance de production de document);
- Pour toute autre fin requise par la Société dans le cadre de ses activités.

Veuillez noter que la Société ne doit collecter, utiliser ou divulguer (et limiter les actions de ses fournisseurs de services de manière similaire) les numéros d'identification émis par des entités gouvernementales (tels que le NAS ou des identifiants similaires) que lorsque les lois applicables l'exigent ou le permettent dans une juridiction donnée.

Comment sont collectés les Renseignements personnels?

La Société recueille des Renseignements personnels qui sont raisonnablement liés à sa relation avec les Individus par divers moyens et à partir de différentes sources, y compris les Renseignements personnels qu'une personne fournit à la Société par exemple par correspondance, par l'intermédiaire du site web de la Société, des formulaires de demande et autres.

Qui aura accès aux Renseignements personnels?

Les Renseignements personnels collectés par la Société seront accessibles uniquement aux fins de cette collecte et dans le respect des lois applicables, aux personnes suivantes, et uniquement si les Renseignements personnels sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions (« need to know basis ») :

- Les membres du Conseil d'administration;
- Le directeur des Technologies de l'information;
- L'administrateur système TI;
- Les membres du Département du développement des affaires (accès limité à certaines personnes et à certains renseignements);
- Les membres du Département des communications et marketing (accès limité à certaines personnes et à certains renseignements);
- Les membres du Département des ressources humaines (accès limité à certaines personnes et à certains renseignements);
- Les membres du Département juridique (accès limité à certaines personnes et à certains renseignements);
- Les membres du Département des finances (accès limité à certaines personnes et à certains renseignements).

Ces personnes peuvent partager cette information avec d'autres employés de la Société à des fins légitimes d'affaires, mais toujours avec le souci de ne partager que l'information nécessaire à l'exercice de leurs fonctions (par exemple, un employé qui doit entrer en contact avec un nouveau client après une demande de celui-ci aura accès aux coordonnées nécessaires pour communiquer avec ledit client).

Systèmes de surveillance vidéo

La Société dispose de divers systèmes de surveillance vidéo dans les zones publiques de ses locaux. Ces systèmes sont utilisés pour assurer la sécurité des Individus dans ses locaux. La Société n'utilisera pas les Renseignements personnels recueillis par ces systèmes à des fins autres que celles reliées à la sécurité personnelle ou publique.

Collecte des Renseignements personnels concernant des mineurs

La Société peut recueillir, utiliser et divulguer des Renseignements personnels sur des mineurs à des fins liées à ses activités. Ces Renseignements personnels ne peuvent être recueillis qu'auprès des parents ou des tuteurs du mineur ou avec le consentement de ces derniers.

Divulgation des Renseignements personnels à des tiers

La Société peut transférer ou divulguer des Renseignements personnels à des tiers qui l'appuient dans ses activités courantes, ce qui inclut, sans s'y limiter, les activités suivantes :

- Les personnes ou les organisations qui agissent à titre de conseillers ou fournisseurs de services pour la Société;
- Les personnes ou les organisations qui sont, ou peuvent être, impliquées dans la maintenance, l'analyse et le développement des systèmes, procédures et infrastructures de la Société, y compris les tests ou les mises à jour des systèmes informatiques de la Société; et

- Les personnes ou les organisations, incluant les instances gouvernementales canadiennes, responsables de la délivrance de cotes de sécurité pour les fins d'octroi de contrats à la Société.

En prenant connaissance et en acceptant cette Politique, vous consentez à la divulgation de certains Renseignements personnels à des tiers lorsque cette divulgation est faite dans le but de faciliter l'administration de votre relation avec la Société.

La divulgation de Renseignements personnels à ces tiers ne se fera que si ces tiers acceptent d'utiliser ces Renseignements personnels uniquement aux fins indiquées par la Société et, en ce qui concerne ces Renseignements personnels, d'agir d'une manière conforme aux principes énoncés dans la présente Politique et aux lois applicables.

Lorsque la Société transfère des Renseignements personnels à des tiers qui fournissent des services en son nom, la Société exigera de ces tiers qu'ils utilisent ces Renseignements personnels uniquement aux fins de la prestation de services à la Société ou aux clients de cette dernière, et qu'ils présentent des garanties appropriées pour la protection de ces Renseignements personnels. Le partage de Renseignements personnels avec des tiers conseillers, des tiers prestataires de services, des tierces personnes ou des organisations tierces ne se fera qu'après que ces entités auront conclu un accord de confidentialité qui :

- Leur interdit d'utiliser vos Renseignements personnels, d'en permettre l'accès ou de les divulguer à toute autre partie (à moins que la loi ne l'exige); et
- Leur impose de mettre en place des protections appropriées pour assurer la confidentialité permanente de vos Renseignements personnels.

La Société ne vend pas et n'échange pas contre rémunération les Renseignements personnels concernant un Individu.

Divulgation de Renseignements personnels sans consentement

Dans certaines circonstances, la Société est légalement obligée de divulguer ou peut divulguer des Renseignements personnels sans le consentement de l'Individu à qui ils appartiennent, le tout conformément aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels. En cas de divulgation, la Société ne divulguera pas plus de Renseignements personnels que ce qui est requis.

Entreposage et transferts transfrontaliers des Renseignements personnels

Les Renseignements personnels recueillis par la Société seront entreposés principalement au Canada.

Les Renseignements personnels pourraient éventuellement être partagés entre les bureaux de la Société et/ou de ses sociétés affiliées ou de ses partenaires de distribution au Canada et aux États-Unis pour les besoins de l'administration de la relation avec les Individus ou dans le cadre d'une transaction commerciale impliquant la Société.

La Société peut transférer des Renseignements personnels à un fournisseur de services situé à l'extérieur du Canada, où les lois sur la protection des Renseignements personnels peuvent offrir des niveaux de protection différents de ceux du Canada, conformément aux lois sur la protection des Renseignements personnels applicables au Canada. Vos Renseignements personnels peuvent également être rendus accessibles et divulgués aux organismes chargés de l'application de la loi en vertu de la législation étrangère applicable.

Les Renseignements personnels peuvent également faire l'objet d'un transfert à une autre société en cas de fusion ou de changement de propriété ou partie de la Société. La Société ne transférera des Renseignements personnels que si les parties ont conclu un accord en vertu duquel la collecte, l'utilisation et la divulgation des Renseignements personnels sont limitées à des fins liées à la transaction commerciale, y compris l'évaluation de l'opportunité de procéder ou non à la transaction commerciale, et en vertu duquel les Renseignements personnels ne doivent être utilisés par les parties que pour effectuer et mener à bien la transaction commerciale.

Exactitude, conservation et destruction des Renseignements personnels

La Société s'efforce de s'assurer que tout Renseignement personnel en sa possession est aussi exact et complet que nécessaire pour les fins pour lesquelles la Société utilise ce Renseignement personnel. La Société a mis en place une procédure qui régit la conservation et la destruction ultérieure des dossiers de la Société, y compris ceux qui contiennent des Renseignements personnels.

La Société prendra les précautions nécessaires pour s'assurer que tous les dossiers des Individus soient stockés de manière sûre et sécurisée sur papier et/ou sous forme électronique.

En ce qui concerne les Renseignements personnels d'un Individu, la Société ne conservera les Renseignements personnels d'un Individu que pendant la durée nécessaire en lien avec l'objet de leur collecte ainsi que pour se conformer à toutes les exigences légales en matière de conservation de données.

Lorsque la Société n'aura plus besoin des Renseignements personnels de l'Individu, elle les détruira ou les effacera, ou elle les rendra anonymes de façon qu'ils ne puissent être associés à l'Individu et permettre de retracer ce dernier. La Société prendra des précautions lors de l'élimination ou de la destruction des Renseignements personnels afin d'empêcher des parties non autorisées d'y avoir accès. Ces mesures comprennent, sans s'y limiter :

- Une attention particulière à ce que personne ne puisse récupérer les Renseignements personnels après leur destruction;
- Le déchiquetage des documents physiques avant de les recycler; et
- La suppression des Renseignements personnels stockés électroniquement.

Pour toute question additionnelle quant à la destruction des renseignements personnels par la Société, les Individus sont invités à contacter le Responsable de la protection de la vie privée à l'adresse suivante : priv@bpa.ca.

Accès, mise à jour et traitement des plaintes relatives à la protection des Renseignements personnels

Les dossiers des Individus sont la propriété de la Société. Si un Individu estime que les Renseignements personnels le concernant sont incorrects, il peut demander une mise à jour de ces Renseignements personnels en faisant la demande au Responsable de la protection de la vie privée par courriel au priv@bpa.ca. La Société se réserve le droit de ne pas modifier les Renseignements personnels, mais y joindra toute information additionnelle que l'Individu concerné jugera appropriée.

Lorsque des Renseignements personnels seront divulgués à un Individu à la suite d'une demande d'accès à l'information, la Société s'efforcera de fournir les Renseignements personnels en question dans un délai raisonnable et au plus tard dans les 30 jours suivant la demande, à moins qu'une période plus longue ne soit nécessaire pour tenir compte de circonstances exceptionnelles et/ou comme le permet la loi applicable, le cas échéant. Si une période plus longue est nécessaire, elle doit être justifiée, par écrit, par le Responsable de la protection de la vie privée.

La Société peut exiger des informations suffisantes pour lui permettre de confirmer que l'Individu qui fait la demande est autorisé à le faire avant d'accorder l'accès ou d'apporter des corrections aux Renseignements personnels. Cela peut se produire, par exemple, lorsque les autorités chargées de l'application de la loi cherchent à obtenir des informations sur un Individu.

La Société peut, sous réserve des lois applicables, refuser de donner accès aux Renseignements personnels lorsque l'information demandée :

- Divulguerait :
 - Des Renseignements personnels, y compris des opinions, sur une autre personne ou sur une personne décédée; ou
 - Des secrets commerciaux ou autres informations commerciales confidentielles dont la divulgation pourrait nuire à la Société ou à la position concurrentielle d'un tiers ou interférer avec les négociations contractuelles ou autres de la Société ou d'un tiers;
- Est soumise au secret professionnel de l'avocat ou au privilège relatif au litige;
- N'est pas facilement récupérable et la charge ou le coût de sa fourniture seraient disproportionnés par rapport à la nature ou à la valeur de l'information;
- N'existe pas, n'est pas détenue ou ne peut être trouvée par la Société;
- Pourrait raisonnablement entraîner :
 - Un préjudice grave pour le traitement ou le rétablissement de l'Individu concerné;
 - Un préjudice émotionnel grave pour l'Individu ou un autre Individu; ou
 - Des dommages corporels graves à une autre personne; ou
- Pourrait nuire ou interférer avec les activités de maintien de l'ordre et les autres fonctions d'enquête ou de réglementation d'un organisme autorisé par la loi à exercer ces fonctions.

Lorsque les Renseignements personnels ne seront pas ou ne peuvent pas être divulgués, l'Individu qui fait la demande sera informé des raisons du refus de divulgation par la Société.

Tout Individu peut déposer une plainte auprès du Responsable de la protection de la vie privée s'il estime que des Renseignements personnels ne font pas l'objet d'une protection adéquate en vertu des lois applicables en matière de vie privée. Une telle plainte sera traitée avec confidentialité et la Société fera enquête avec diligence à ce sujet. La Société s'assurera de faire un suivi auprès du ou des Individus concernés par les mesures de protection additionnelles ou les mesures réparatrices mises en place à la suite de cette enquête interne, le cas échéant.

Amendement des pratiques de la Société et de la Politique

La Société examinera et révisera périodiquement ses pratiques en matière de protection de la vie privée et la présente Politique. Plus précisément, le Responsable de la protection de la vie privée entamera un audit annuel de la présente Politique, le tout avant la fin de chaque année civile. En cas de modification, un avis sera diffusé/affiché sur le site Internet de la Société (Accueil - BPA). Il convient de noter que la Société peut également utiliser d'autres moyens pour signaler toute modification de ses pratiques et/ou de la présente Politique.

Les modifications de la Politique s'appliqueront aux Renseignements personnels recueillis à partir de la date de leur affichage sur le site Internet de la Société ou de la date à laquelle ces modifications sont communiquées aux Individus, selon la première de ces éventualités.